



# Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 10 juin 2025

N° d'affaire : 2024.GRPARL.54

**Affectation future des ressources concernant les mesures de soutien spécialisé proposées par l'école obligatoire (séparées / intégrées) et par l'école ordinaire (soutien élargi, SE)**

La motion est reportée à la session d'automne 2025.

Berne, le 10 juin 2025

**Au nom du Grand Conseil**



Edith Siegenthaler  
Présidente

Patrick Trees  
Secrétaire général